

CORRIDA DE LA FIGUE GIVREE

16 décembre 2023 - Vézénobres (Gard)

REGLEMENT

Article 1 - Organismes

La Corrida de la Figue Givrée est une course pédestre, avec ou sans déguisement, organisée par l'Association Les Becques Figues (association loi 1901) dans les rues du village médiéval de caractère de Vézénobres (30360). Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment, par mail : lesbecquesfigues30360@outlook.fr ou par téléphone : **06.99.86.06.98**.

Article 2 - Date, horaires et circuits

La Corrida de la Figue Givrée aura lieu le samedi 16 décembre 2023 à Vézénobres.

Elle est composée de trois courses :

- une course enfants à 15H30 : **environ 650 m** sur circuit facile ;
- une course adolescents à 16H00 : **environ 2000 m** sur circuit facile ;
- une course adultes à 17H30 : **environ 8 km**, sur circuit urbain, avec dénivelé d'environ + 216 m.

Le départ et l'arrivée des trois courses, se feront sur le Champ de Foire de Vézénobres.

Le départ des participants est groupé.

Le parcours de la course adultes sera chronométré électroniquement, et ne sera pas entièrement éclairé, donc **le port d'une lampe frontale est obligatoire**.

Sur la course enfants et adolescents, un goûter est offert à chaque participant(e) en fin de course.

Sur la course adultes, un poste de ravitaillement en eau est prévu à la moitié du parcours et un autre en fin de parcours.

Article 3 - Condition d'inscription

3.1 - Catégorie d'âge

- **course d'environ 650 m** : pour les enfants nés entre 2012 et 2016 ;
- **course d'environ 2000 m** : pour les enfants nés entre 2008 à 2011 ;
- **course d'environ 8 km**, : licencié(e)s ou non, nés en 2007 et avant.

3.2 - Mineurs

Les mineurs peuvent s'inscrire à la course adultes à condition qu'ils aient plus de 16 ans révolus le jour de la course.

Sur place, une autorisation parentale vous sera demandée ainsi qu'un certificat médical pour les non licencié(e)s à une fédération sportive.

3.3 - Certificat médical et licences sportives

Conformément à l'article 231-2-1 du Code du Sport et aux lois du 23 mars 1999 et 21 avril 2008, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- soit d'une licence sportive FFA, FSCF, FSGT, FFTRI, FFCO, FFPM ou UFOLEP Athlé en cours de validité à la date de la manifestation ;
- soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de trois ans à la date de la compétition, ou de sa copie.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Article 4 - Inscriptions

Les inscriptions sont possibles, soit :

- en ligne via notre plateforme d'inscription sur www.endurancechrono.com ;
- sur place, au Bureau des Inscriptions qui sera ouvert le samedi 16 décembre 2023, de 14H00 à 17H15, sous le préau dans la cour de l'Ecole Primaire Emile Chabrier - Chemin des Ecoles, à Vézénobres.

Le retrait des dossards, pour les trois courses, se fera sur place au Bureau des Inscriptions, jusqu'à 15 minutes avant le départ de chaque course, sous le préau dans la cour de l'Ecole Primaire Emile Chabrier - Chemin des Ecoles, à Vézénobres.

Le dossard doit être obligatoirement porté sur le devant et visible ceci pendant toute la durée de la course.

Pour la course adultes, un cadeau est offert à l'inscription et une boisson est offerte lors de la remise des récompenses, à toute personne mettant en jeu son dossard pour le tirage au sort.

4.1 - Tarifs

- Courses pour les moins de 16 ans : gratuites ;
- Course pour adultes : 10 Euros.

4.2 - Revente ou cession de dossard

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.

L'Association Les Becques Figues décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

4.3 - Remboursement

Tout engagement est ferme et définitif. Après inscription, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 5 - Assurance

L'Association Les Becques Figues est couverte par une police d'assurance Responsabilité Civile souscrite auprès de GROUPAMA pour la durée de l'épreuve.

Les licencié(e)s bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive.

Chaque participant(e) est tenu(e) d'avoir une assurance Responsabilité Civile personnelle.

L'Association Les Becques Figues décline toute responsabilité et ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participant(e)s notamment ceux immédiats ou consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.

La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrent(e)s avec renonciation à tout recours contre l'Association Les Becques Figues en cas de dommages ou de séquelles immédiats ou ultérieurs à la course.

L'Association Les Becques Figues décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel, avant, pendant et après les courses.

Article 6 - Sécurité

La sécurité et l'assistance médicale des participant(e)s est du ressort de l'Association Les Becques Figues qui mettra en place un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS).

Les épreuves sont encadrées par l'Association Les Becques Figues, des signaleurs sur les voies routières, un médecin, une équipe de secouristes avec les moyens logistiques nécessaires.

Les services de sécurité et de gendarmerie seront avertis de l'événement.

Article 7 - Chronométrage

Le chronométrage est assuré par ENDURANCE CHRONO.

Le port d'un dossard ne correspondant pas à l'identité du(de la) porteur(euse) entraînera la disqualification du concurrent.

Article 8 - Classement et récompenses

Chaque enfant et adolescent se verra remettre une médaille.

Le classement de la course adultes et les récompenses seront donnés à l'issue de la course, dans la Salles Pagès au Complexe Sportif - Chemin du Stade, à Vézénobres.

- Scratch : les trois premiers homme et femme ;
- Moins de 20 ans : premier homme et première femme ;
- Moins de 40 ans : premier homme et première femme ;
- Moins de 60 ans : premier homme et première femme ;
- Plus de 60 ans : premier homme et première femme ;
- Meilleurs costumes/déguisements (femme, homme, groupe le plus représenté).

Article 9 - Charte du coureur, de la coureuse

Tout concurrent(e) est tenu(e) à assistance en cas d'accident d'un(e) autre concurrent(e) jusqu'à l'arrivée des secours.

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du(de la) concurrent(e) fautif(ve).

Article 10 - Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque participant(e), autorise expressément l'Association Les Becques Figues à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il(elle) pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'épreuve, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Article 11 - Annulation, intempéries

L'Association Les Becques Figues se réserve le droit d'annuler l'épreuve et/ou de modifier le parcours, soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure (intempéries), soit pour des raisons de sécurité.

Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre.